

LA FORCE DE LA PAIX



FESTIVAL CULTUREL DE L'ONUCI A SAN-PEDRO

27-29 juin 2008

Avançons sur la route de la paix



CÔTE D'IVOIRE

EDITORIAL**LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE TOUJOURS MOBILISÉE
AUX CÔTÉS DE LA CÔTE D'IVOIRE**

L'intérêt que la Communauté internationale porte à la résolution définitive de la crise ivoirienne est sans équivoque, comme l'a rappelé les diverses initiatives qui ont eu lieu pendant le deuxième trimestre de l'année.

Parmi ces initiatives figure la visite à Abidjan d'une délégation du Conseil de Sécurité du 8 au 9 juin, à peine deux mois après la mission du Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki Moon, venu lui-même en Côte d'Ivoire pour entendre les différents acteurs et sonder ainsi leur volonté réelle d'appliquer l'Accord Politique de Ouagadougou.

La délégation du Conseil, conduite par le représentant permanent du Burkina Faso aux Nations Unies, Michel Kafondo, a abordé avec les différentes parties ivoiriennes les défis que représente la tenue d'élections libres et transparentes à la date du 30 novembre 2008 en Côte d'Ivoire.

Pour la communauté internationale, comme par ailleurs les parties ivoiriennes, la sécurisation et le financement du processus électoral demeurent des points-clés du dossier ivoirien. Ces points ont été à la une des discussions entre la délégation du Conseil et ses interlocuteurs ivoiriens. Ils ont également été traités par le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Y.J.Choi, lors de ses rencontres avec les parties ivoiriennes au cours des dernières semaines.

De même, lorsque les représentants spéciaux du Secrétaire Général basés en Afrique de l'Ouest se sont réunis à la mi-juin à Dakar, les avancées et défis du processus de paix en Côte d'Ivoire n'ont pas été passés sous silence.

Au niveau de la sécurisation, la délégation venue du Conseil de Sécurité a invité les forces présentes en Côte d'Ivoire ainsi que les pays limitrophes à prendre leur responsabilité pour participer à la sécurisation des frontières du pays pendant la période électorale.

Mais ce n'est pas uniquement au sommet que des contacts sont noués ou maintenus dans le but d'apporter une contribution au succès du processus de sortie de crise. Le Représentant spécial Choi n'a pas hésité à sillonner des zones connues autrefois pour leur méfiance vis-à-vis la mission onusienne pour rencontrer les populations, des autorités administratives et des élus, avec comme message l'importance de veiller, partout et à tous les

niveaux, à une sortie de crise sécurisée, apaisée et dans les délais.

Pour ce qui est de la question du financement du processus électoral, il est à noter que les représentants onusiens d'Afrique de l'Ouest ont souligné, lors de leur rencontre de Dakar, la nécessité pour la communauté internationale de rester engagée en faveur de la sortie de crise ivoirienne et de continuer à mobiliser des fonds pour aider les Ivoiriens dans ce sens.

Cet engagement est déjà en évidence. Le Fonds Monétaire International, par exemple, a annoncé récemment le déboursement de près de 30 milliards de francs CFA pour la Côte d'Ivoire dans le cadre de son programme post-conflit. La France, pour sa part, a offert une contribution de 2 millions d'euros versée dans un fonds ouvert par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) en vue de financer le processus électoral.

Cependant, quelle que soit la sollicitude de la communauté internationale, la réussite de la marche vers les élections en Côte d'Ivoire dépendra, bien évidemment, de la volonté des parties ivoiriennes d'assurer des élections libres, transparentes, démocratiques et inclusives. De cela dépendra également, un post-crise harmonieux et paisible.

**J'AI MON JUGEMENT
J'EXISTE !**

LE CONSEIL DE SECURITE SATISFAIT DE SA VISITE EN CÔTE D'IVOIRE



La délégation du Conseil de Sécurité, lors de son point de presse au siège de l'ONUCI © UN / ONUCI

La visite du Conseil de Sécurité en Côte d'Ivoire a été un succès, a déclaré le 9 juin 2008 à Abidjan, son chef de délégation, le Représentant Permanent du Burkina Faso aux Nations Unies, Michel Kafando, au terme d'une mission de 24 heures.

Au cours d'une conférence de presse dans les locaux de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), l'Ambassadeur Burkinabè a exhorté les acteurs politiques ivoiriens à s'impliquer davantage pour que le processus de paix soit un succès et débouche sur la tenue d'élections transparentes.

La délégation a rencontré, outre la société civile, les partis politiques, les quatre généraux de l'ONUCI, de la Licorne, des Forces de Défense et de Sécurité de Côte d'Ivoire (FDSCI) et des Forces Armées des Forces Nouvelles. De même, elle a eu des échanges avec la Commission Electorale Indépendante (CEI), l'opérateur technique Sagem et l'Institut National de la Statistique (INS). « Toutes nos préoccupations ont été prises en compte », a indiqué à ce sujet M. Kafando. Le clou de la visite a été l'audience accordée à la mission par le Président Laurent Gbagbo, que la délégation

a félicité pour "avoir accepté de discuter avec tous les opposants afin d'aboutir à l'Accord Politique de Ouagadougou», a ajouté M. Kafando qui a estimé que cette attitude avait grandement contribué à établir un nouveau climat de confiance qui laisse espérer que les éventuelles difficultés sur le chemin de la paix pourront être aplanies aisément.

A ce sujet, il a indiqué que, face aux préoccupations émises sur le plan sécuritaire, par le Conseil de sécurité, le Président Gbagbo a tenu à rassurer ses interlocuteurs avant de mettre en exergue la présence de l'ONUCI qui joue un rôle important dans le maintien de la sécurité sur le territoire ivoirien. « Nous avons été d'accord sur tout et nous avons estimé que la Côte d'Ivoire et les Ivoiriens avaient trop souffert de cette crise et qu'il fallait rapidement organiser des élections", a rappelé le chef de délégation.

Rassurant le chef de l'Etat Ivoirien, pour lequel la question du financement demeure à ce jour une préoccupation, M Kafando a indiqué que la question serait portée à l'attention des autorités compétentes en la matière afin que des efforts soient accomplis dans ce sens pour faciliter l'exécution des différentes

étapes du processus de paix.

Répondant à la presse quant au respect de la date du 30 novembre prochain pour la tenue du premier tour de l'élection présidentielle, le chef de la délégation onusienne a déclaré être optimiste. Son opinion sur la question, il la fonde sur le fait que toute la phase politique de l'APO a jusque là été respectée. Selon lui, il faut maintenant faire des organisations techniques.

Les membres de la délégation ont évoqué des questions comme les violences faites aux femmes et personnes vulnérables, la question de la place des médias, des dossiers qui doivent être correctement suivis et gérés afin de contribuer au succès du processus électoral. Ils ont promis que toutes ces questions seraient suivies de près afin de mettre un terme aux abus en la matière.

La délégation était composée, outre du chef de délégation, de l'Ambassadeur de Belgique Olivier Belle, de l'Ambassadeur du Costa Rica, Jorge Urbina, de l'Ambassadeur de France, Jean-Maurice Ripert, de l'Ambassadeur d'Afrique du Sud, Dumisani Kumalo et de l'Ambassadeur de Russie, Vladimir Safronkov.

Par Marie Mactar Niang

LE RSSG CHOI PLAIDE POUR UN MÉCANISME DE RESPONSABILITÉ SUR LES ABUS SEXUELS



Le RSSG Y.J Choi © UN / ONUCI

Mesdames et Messieurs, Merci de votre présence à cette conférence de presse. Aujourd'hui, je voudrais parler du rapport publié par Save the Children UK le 27 mai 2008, particulièrement des articles de presse choquants consacrés aux Casques bleus de l'ONU à la suite de la publication de ce rapport.

Mon intervention tournera autour de quatre points.

- 1- les faits concernant cette affaire**
- 2- les mesures prises par l'ONU**
- 3- qu'aurait-on pu faire de plus?**
- 4- que faut-il faire?**

1- Un, les faits concernant cette affaire

Il y a trois jours, le mardi 27 mai 2008, la BBC a diffusé une information sur la base d'un rapport de Save the Children UK indiquant qu'il y a environ un an, une jeune fille ivoirienne de 12 ans a été violée par 10 Casques bleus. Ainsi, l'ONU et le reste du monde ont appris cette nouvelle de la part de la BBC et de Save the Children UK environ un an après cet événement. Il y a des allégations selon lesquelles la victime aurait tenté d'approcher le bataillon l'année dernière. Au moment où nous parlons, nous n'avons pas de preuve à ce sujet.

Notre enquête se penchera également sur cet aspect d'une façon très sérieuse. Voilà les éléments dont je dispose pour l'instant sur cette affaire.

2- Deux, mesures prises par l'ONU

Dès que nous avons pris connaissance du rapport, l'ONU a immédiatement saisi le Bureau des Services de Contrôle Interne, le bras armé des Nations Unies en matière d'enquête, pour qu'il se penche d'une manière approfondie sur cette affaire grave. Dès que l'enquête sera terminée, les Nations Unies en rendront publics les résultats. Nous tous à l'ONU prenons cette affaire très au sérieux. Notre rôle en Côte d'Ivoire est de protéger les populations, en particulier les femmes et les enfants. L'ONU fait et continuera de faire tout ce qui est possible pour prévenir et chercher des solutions à chaque cas d'exploitation et d'abus sexuels.

3- Trois, qu'aurait-on pu faire de plus?

Il y a seulement trois jours que cette affaire a été portée à notre connaissance. En plus de la mobilisation du Bureau des Services de Contrôle Interne, l'ONU est prête à redoubler d'efforts dans son travail de sensibilisation en vue de former toutes ses composantes à la politique de Tolérance Zéro des Nations Unies en la matière. L'ONU n'est pas un Etat souverain. Elle ne dispose donc ni de sa propre armée ni de ses propres ressources financières. En revanche, elle jouit d'un capital unique: son autorité morale. L'ONU ne saurait se permettre d'être prise dans la tourmente de cas d'exploitation et d'abus sexuels. Cela risquerait de porter un coup aux fondements mêmes de son autorité morale. Un facteur crucial dans cette affaire, c'est la responsabilité. Tous ensemble, nous devons corroborer les faits, et si les preuves existent, traduire les coupables devant la justice et, de ce fait, créer une force dissuasive pour l'avenir. A ce propos, l'ONU regrette d'avoir seulement appris l'incident presqu'un an après qu'il ait eu lieu. L'aurions-nous appris plus tôt, une enquête aurait été diligentée en temps

opportun, les présumés coupables auraient pu être arrêtés et justice aurait pu être rendue à la fille ainsi qu'à sa famille. En raison du principe de rotation des troupes, les soldats qui auraient été impliqués dans cette affaire devraient être rentrés chez eux. Alors que faut-il faire?

4- Quatre, que faut-il faire?

Je voudrais souligner que dans le cadre de sa stratégie de prévention et de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels, l'ONU s'est employée à mettre sur pied un réseau avec les communautés locales et les ONG aussi bien nationales qu'internationales. Save the Children UK est au nombre de ces organisations que l'ONU a rencontrées en maintes occasions au cours des douze derniers mois pour renforcer les relations de coopération, d'estime et de respect.

Save the Children UK suggère la création d'un organe de surveillance international. Cette idée mérite certainement d'être examinée, mais je voudrais fortement plaider pour la mise sur pied d'un mécanisme de responsabilité. Comme vous le savez, l'ONU a déjà bien accueilli la publication du rapport de Save the Children UK. Il va sans dire que pour l'ONU, des améliorations sont toujours possibles en matière de formation et de sensibilisation. Nous devons continuer de faire encore de notre mieux.

Cela dit, nous ne devrions jamais nous trouver dans une position d'être soupçonnés d'inaction, de complicité ou d'irresponsabilité. Je ne saurais couvrir ceux qui compromettent la précieuse autorité morale de l'ONU en se livrant à des crimes horribles. Ils ne méritent pas protection car ils ont déjà trahi la confiance et l'amitié de leurs collègues, et surtout celles des Ivoiriens; aussi ai-je le devoir et la responsabilité de protéger l'honneur de tous les autres Casques bleus dont je demeure reconnaissant du dévouement à la cause de l'ONU, qui est de servir le peuple ivoirien.

Je vous remercie de votre attention.

L'ONU CI FORME ET IMPLIQUE LES FEMMES DANS LE PROCESSUS DE PAIX À L'INTÉRIEUR DU PAYS



Les femmes ont porté un intérêt aux formations de l'ONU CI © UN / ONU CI

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI) a organisé, fin juin, deux formations au profit des femmes. Ces formations ont consisté à enseigner la promotion de la Culture de la paix aux femmes de Bondoukou et la lutte contre les violences faites aux femmes aux leaders communautaires de Bangolo.

Une centaine de femmes ont participé, le 23 juin 2008 à la session de formation initiée par l'Onuci à Bondoukou sur différents thèmes relatifs à la Culture de la paix. L'Unité Genre, le Bureau de l'Information Publique, le Bureau des Affaires Civiles et le Bureau de l'Assistance Electorale de l'ONU CI ont, tour à tour, développé les thèmes suivants : « Genre et violences faites aux femmes : stratégies d'action et moyen de lutte », « La communication pour le changement de comportement », « Le renforcement de la capacité des associations féminines dans le cadre de la cohésion sociale et des activités génératrices de revenus (ARG) » et « Le rôle de la femme dans le processus électoral ».

Les femmes de Bondoukou ayant participé à la formation sont membres des organisations associatives comme la Coalition des femmes leaders,

l'Association des Femmes Catholiques (AFEC) de Sainte Odile, les femmes de la paroisse St Augustin, l'Union Générale des Femmes de Bondoukou (UGEFEB), l'AIBEF (Association pour le bien-être familial), l'ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural), l'association Bikifonra, l'association des femmes Lobi, l'ONG Cœur et Amour pour le Développement, le CIBES, l'association des épouses des agents pénitentiaires de Bondoukou et des représentantes d'une dizaine de villages.

A Bangolo, ce sont environ deux cent leaders communautaires, dont plusieurs femmes, qui ont participé le 25 juin, à la formation organisée par l'ONU CI sur la lutte contre les différentes formes de violences faites aux femmes dans la région.

La formation qui avait pour but de renforcer les capacités des leaders communautaires dans la lutte contre les violences faites aux femmes a développé les thèmes de « Violences contre les femmes et Vih/Sida » par l'Unité Vih/Sida, « Protection des droits de la femme », par la division des Droits de l'Homme. A cette occasion, la Brigade Mixte de Bangolo a informé les participants sur ses activités en matière

de lutte contre l'insécurité et les violences faites aux femmes.

Le Bureau de l'Assistance électorale a, pour sa part, formé les leaders communautaires sur « Le Rôle de la femme dans le processus électoral », le Parquet Général de Daloa et l'Unité de l'Etat de droit ont exposé sur « Justice étatique dans la lutte contre les violences faites aux femmes » et le bureau de l'Information Publique sur « La Communication pour le changement de comportements ».

L'ONU CI, à travers le Bureau de l'Information Publique et l'Unité Genre, entreprend des actions concrètes à l'encontre des femmes qui occupent une place prépondérante au sein de la cellule familiale et dans la communauté, notamment dans le contexte de sortie de crise. Différentes manifestations sont initiées par la Mission, à travers le pays, en vue d'aider les femmes à accéder à l'autonomie.

Elles sont également sensibilisées sur le VIH SIDA et sur leur rôle prise dans le processus de réconciliation nationale qui passe par une meilleure représentativité de la femme dans le microcosme politique.

Par Parfait KOUASSI

L'ONUCI ORGANISE UN FESTIVAL CULTUREL POUR RAPPROCHER LES COMMUNAUTÉS DE SAN PEDRO



Les autorités administratives de San Pedro ont salué l'ONUCI pour l'initiative du Festival © UN / ONUCI

Les différentes communautés de la ville de San Pedro ont participé du 27 au 29 juin 2008 à des festivités populaires à l'initiative de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

Le Festival de la Paix de San Pedro visait à favoriser le rapprochement des communautés et la consolidation de la cohésion sociale dans cette ville balnéaire située à 350 km à l'ouest d'Abidjan.

Le festival, animé par des dizaines de groupes artistiques et d'artistes venus de diverses régions du pays, a eu lieu dans plusieurs parties de la ville. Il a été lancé au Centre Culturel Municipal par M. Ezechiel Lida Gnako, Secrétaire général de la Préfecture de San Pedro, représentant le Préfet de Région du Bas-Sassandra, dont la ville portuaire

est le chef lieu. M. Gnako a salué l'ONUCI pour avoir organisé l'événement, tout en soulignant que le thème choisi, "dialogue des peuples pour la paix en Côte d'Ivoire", évoque l'aspiration légitime de la population. Il a appelé les habitants de San Pedro à s'approprier les valeurs de cohabitation pacifique prônées à travers les prestations artistiques.

Rappelant que la spécificité de la ville est sa diversité culturelle, résultat d'un brassage de peuples d'origines différentes, le Maire adjoint de San Pedro, Ibrahim Bamba, a appelé la population à vivre en harmonie. « Je souhaite qu'à partir d'aujourd'hui, vous les jeunes et les femmes, espoir de ce pays, vous vous éloigniez de l'exclusion et de la xénophobie, qui résultent d'une mauvaise exploitation de la diversité culturelle », a-t-il dit.

M. Matala Sy, chef de l'Administration régionale du Secteur Ouest de l'ONUCI, a expliqué, lors du lancement du festival, que les objectifs de celui-ci « sont la promotion de la culture de la paix, la valorisation de l'action des artistes dans la promotion de la paix, le rapprochement et la cohésion sociale.

M. Sy, Parlant au nom du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire, a souligné la tradition d'hospitalité des peuples du Bas Sassandra, avant de faire remarquer que le festival pourrait être un moyen de cimenter la paix et la cohésion sociale déjà vécue dans cette région.

Le Festival de la paix de San Pedro a été également une vitrine à travers laquelle la mission onusienne s'est



Le message de la paix a été lancé à travers des chants...© UN / ONUCI



...le théâtre...© UN / ONUCI

ouverte à la population : des séances d'échanges avec les représentants des sections de l'ONUCI tout au long des manifestations ont permis aux populations de s'informer sur les activités et le mandat de la mission.

Ce Festival s'inscrit dans le cadre de l'utilisation des traditions culturelles comme moyen de promotion de la paix et de la réconciliation nationale, favorisant la rencontre des cultures et le respect de l'autre.

L'ONUCI implique continuellement les artistes ivoiriens dans ses activités de plaidoyer afin de passer le message de paix des Nations Unies.

Par Parfait KOUASSI



...et les danses © UN / ONUCI

Cliquez sur

www.onuci.org

**pour écouter
ONUCI-FM
et regarder les
vidéos de l'ONUCI**

LE SECTEUR PRIVE IVOIRIEN SE PENCHE AVEC L'ONU CI SUR SA CONTRIBUTION À LA CONSOLIDATION DE LA PAIX EN CÔTE D'IVOIRE



Une vue des personnalités, lors de l'ouverture du séminaire © UN / ONU CI

Plusieurs opérateurs économiques ont participé le 30 juin 2008, à un séminaire consacré à « la contribution du secteur privé ivoirien dans la consolidation de la paix », organisé par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) au siège de la mission à Abidjan.

Le séminaire s'est ouvert en présence du Ministre de l'industrie et de la promotion du secteur privé, Mme Amah Marie Tehoua, et du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Georg Charpentier, qui est également le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Coordonnateur résident du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture, M. Charpentier a rappelé le rôle de premier plan joué par les opérateurs économiques dans l'exécution du Programme de sortie de crise du

gouvernement ivoirien, auquel l'ONU apporte sa contribution.

« L'économie de la Côte d'Ivoire repose sur un secteur privé vibrant, une base industrielle solide et une infrastructure bien développée » a poursuivi M. Charpentier, avant de souligner que, par conséquent, la consolidation de la paix et la relance économique dépendent aussi de l'engagement fort du secteur privé.

Il a exhorté les opérateurs économiques à s'engager davantage pour contribuer à consolider la paix et surtout à montrer aux populations les dividendes concrets de la paix, suite à l'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays après la signature de l'Accord politique de Ouaga-dougou.

M Valy Kanate, Vice-président chargé du Conseil et de l'Information aux Entreprises, représentant le Président de la Chambre de Commerce et

d'Industrie de Côte d'Ivoire a, d'entrée de jeu, rappelé combien le secteur privé était essentiel dans les « opérations cherchant à mobiliser et coordonner les efforts nationaux et internationaux visant à stimuler le développement économique, le renforcement des institutions politiques et juridiques, tout en assurant l'établissement d'une société civile ». M. Valy a mis en exergue les défis importants relevés par le secteur privé dans l'accompagnement de l'Etat dans la recherche d'un climat social apaisé.

Le Ministre de l'Industrie et de la Promotion du secteur privé, Amah Marie Tehoua, a, de son côté, rappelé le rôle majeur joué par le secteur privé dans la normalisation de la situation dans le pays, en dépit des effets pervers de la crise. Elle a indiqué que le rôle du secteur privé serait encore plus important dans la consolidation du processus de paix, notamment dans la réinsertion des ex combattants et la création d'emplois pour les jeunes diplômés.

Pour conclure, madame Tehoua a lancé un appel à la communauté internationale pour continuer à appuyer l'ensemble des initiatives visant à créer les conditions favorables au développement du secteur privé, avant de déclarer ouvert le séminaire.

Le séminaire s'est poursuivi par des discussions en atelier autour de quatre sous-thèmes : la bonne gouvernance dans le cadre du processus de relèvement économique post crise ; la contribution des acteurs économiques dans la promotion de l'éducation, la formation et l'emploi dans le contexte de consolidation de la paix ; Environnement sécuritaire et développement des affaires dans le contexte de reconstruction post crise ; et la place du secteur privé ivoirien dans l'intégration économique régionale.

Par Juliette Mandan Amantchi

L'ONU CI S'IMPRÈGNE DE LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME À L'OUEST ET AU NORD

Une délégation conduite par le Chef de la Division des Droits de l'Homme de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI), Simon Munzu, s'est rendue en visite de travail du 17 au 20 juin dernier, dans les régions du Moyen Cavally, des 18 Montagnes, du Bafing et du Denguélé.

Au cours de cette mission, la délégation conduite par M. Munzu a échangé avec les autorités politico-administratives et militaires, les acteurs humanitaires, les membres de la société civile, les leaders communautaires et les populations locales afin de s'imprégner de la situation générale des droits de l'homme dans l'Ouest et le Nord-Ouest du pays.

Le but de la mission était également d'encourager les bureaux régionaux de Duekoué et d'Odienné dans la mise en œuvre du mandat de la Division des Droits de l'Homme.

Dans le Moyen Cavally, première étape de la tournée, la délégation de l'ONU CI s'est entretenue à Guiglo, Duekoué et Bangolo avec les autorités de la région, qui ont salué la contribution positive du bureau des droits de l'homme et de l'ONU CI, en général, à l'amélioration de la situation des droits de l'homme dans cette partie de l'Ouest du pays.

Des échanges ont également eu lieu avec les acteurs humanitaires, faisant ressortir la persistance des atteintes à l'intégrité physique des personnes, des entraves à la liberté de circulation liées aux braquages - survenant principalement sur l'axe Duekoué-Bangolo et dans le reste de l'ex-zone de confiance - les violences faites aux femmes et surtout l'épineuse question du foncier rural, qui constitue une entrave au retour des déplacés internes.

La délégation de l'ONU CI a aussi rencontré la population du village de Diourouzon (35 km de Duekoué), lors d'une séance de sensibilisation publique.



La délégation de M. Munzu, ici, lors d'une rencontre avec les communautés locales © UN / ONU CI

A Man, chef lieu de la région des 18 Montagnes, les rencontres avec les autorités politico-administratives, les autorités militaires, et la société civile ont relevé qu'il subsistait encore des violations des droits de l'homme caractérisées par les arrestations arbitraires liées à l'absence de l'administration judiciaire, la prévalence des violences sur les femmes, dont les excisions et les abus sexuels, ainsi que les atteintes au droit à la propriété foncière. Les membres de la société civile ont exprimé, à cette occasion, leur pessimisme sur la question des élections, dû au fait que le désarmement n'a pas encore été réalisé.

La tournée a également conduit la délégation dans les régions du Bafing et du Denguélé, dans le Nord-Ouest. Des

visites ont été effectuées à Touba (région du Bafing) et à Odienné, Tômba et Tiémé (Région du Denguélé).

Les autorités administratives, les chefs coutumiers et les organisations de la société civile avec lesquels la délégation a échangé, ont exprimé leur reconnaissance à l'ONU CI et ont sollicité de la documentation pouvant leur permettre de s'imprégner des droits de l'homme. M. Munzu a réitéré l'engagement de la Division qu'il dirige à la promotion des droits de l'homme en Côte d'Ivoire. Il a également salué les efforts des organisations de la société civile qui travaillent avec l'ONU CI pour promouvoir les droits de l'homme dans ces régions.

Par Parfait Kouassi

60 OFFICIERS DE LA FORCE ET DE LA POLICE DE L'ONUCI FORMÉS A LA PROTECTION DE L'ENFANCE

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), en collaboration avec Save the Children-Suède (SC-Suède), a organisé du 23 au 26 juin 2008 au siège de l'ONUCI à Abidjan, une formation des formateurs sur les Droits et la protection de l'Enfance à l'endroit d'officiers militaires et de la police de l'ONUCI.

Soixante officiers de haut rang, dont trois femmes de la police des Nations unies (UNPOL) et une observatrice militaire, ont reçu la formation, qui a englobé plusieurs domaines-clé, notamment la protection des droits fondamentaux des enfants, la conduite et la discipline, l'impact des conflits armés sur les enfants et les communautés, le code de conduite des militaires pour la protection des enfants, les mécanismes de surveillance et de communication sur les violations commises contre les enfants en situation des conflits armés, les abus et l'exploitation des enfants, et le genre.

Les participants ont également été informés sur les principes de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Enfants et les principes de Paris - des principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés.

A l'issue de la formation, tous se sont dit imprégnés de connaissances nécessaires pour non seulement véhiculer les informations à leur bataillons et services respectifs, mais aussi pour renforcer leur capacité à mieux appréhender le rôle d'un soldat de la paix sur le terrain en ce qui concerne la protection des enfants, et à mieux rapporter les violations des droits des enfants.

Le Lieutenant Soukou Fara du bataillon sénégalais de San Pedro s'est dit satisfait de la formation. « J'avais certes des connaissances en matière de protection de l'Enfance, mais avec cette formation, j'ai acquis une précision pour



Une vue d'ensemble des officiers participant à la formation © UN / ONUCI

vulgariser les informations et aussi les mettre en pratique », a-t-il noté. Il a ajouté qu'en tant que soldat de maintien de la paix, il ne pouvait être en contact avec les populations sans être en contact avec les enfants, d'où la nécessité de mieux les protéger.

Le Major Jubayer Rahman Akhard du bataillon bangladais 3, basé à Man, a dit toute sa fierté d'avoir participé à cette formation qui lui permettrait, dès son retour dans sa zone, de partager les connaissances acquises à Abidjan avec ses soldats.

Françoise Zomaïtohou de l'UNPOL, déployée à Bouaké depuis six mois, a noté avec satisfaction les bienfaits de la formation qui, a-t-elle relevé, a beaucoup profité aux participants. « Je suis capable maintenant de parler et de convaincre d'autres personnes sur le sujet et de protéger des enfants là où il y a une crise », a-t-elle fait remarquer.

Les officiers ont montré leur disponibilité à mieux protéger et servir les intérêts des enfants, a souligné le chef de l'Unité de la Protection de l'Enfance, Boubacar Dieng. Il leur a conseillé de faire bon usage de tous les enseignements reçus au cours de la formation et d'être des relais auprès de leurs contingents. Par ailleurs, il a remercié Ibrahim Diouf de SC-Suède, venu spécialement du bureau régional de Dakar de l'ONG internationale, pour sa présence et sa contribution à la formation.

Depuis 2005, l'ONUCI organise des sessions annuelles de formation des formateurs à l'endroit des officiers des contingents et de la police des Nations Unies, conformément aux Résolutions 1261 (1999) et 1460 (2003) du Conseil de Sécurité, qui demandent au Secrétaire Général des Nations unies de s'assurer que tout le personnel de maintien de la paix reçoit une formation sur les droits et la protection des enfants.

Par Juliette Mandan Amantchi

LA CÔTE D'IVOIRE VA ACCÉDER AU FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX DE L'ONU

Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Georg Charpentier, a annoncé le 24 juin 2008 à Abidjan, que le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon avait approuvé l'éligibilité de la Côte d'Ivoire au Fonds pour la Consolidation de la Paix des Nations Unies.

Selon M. Charpentier, qui s'exprimait sur la radio ONUCI FM, le fonds, d'un montant de 5 à 6 millions de dollars, servira à contribuer au financement du processus de sortie de crise notamment la réinsertion des ex-combattants ou des jeunes à risque dans le but de sécuriser l'environnement pré-électoral et électoral.

Ce fonds sera disponible avant la fin du mois de juillet et devrait être administré par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a



Le RSAG, Georg Charpentier
© UN / ONUCI

expliqué M. Charpentier, également Coordinateur Humanitaire du système des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

Il a rappelé la disponibilité de 21 milliards dans le basket fund qui constitue une disponibilité immédiate pour soutenir les différentes actions du programme de sortie de crise en Côte d'Ivoire. A ce sujet, il a indiqué que des discussions étaient en cours avec les bailleurs de fonds pour qu'ils fassent preuve de flexibilité dans l'utilisation des fonds disponibles. L'objectif, a-t-il précisé, est de faire face à des dépenses plus urgentes pour assurer les progrès du processus de paix.

Le Fonds pour la Consolidation de la Paix de l'ONU a été créé le 11 octobre 2006. Il est alimenté par des contributions volontaires pour financer des dépenses urgentes de sortie de crise pour lesquelles les procédures normales de financement font défaut. Le Burundi et la Sierra Léone ont bénéficié de ce Fonds.

Par Juliette Amantchi

LA POLICE DE L'ONU CI INSTALLE SON POSTE DE BOUNDIALI

Le Chef par intérim de la Police de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI), le Colonel Pierre André Campiche, a procédé le 16 juin 2008, à l'installation officielle du poste de police des Nations unies (UNPOL) de Boundiali (574 km d'Abidjan). Ce sont au total huit policiers de diverses nationalités qui ont officiellement pris fonction et couvriront les villes de Boundiali et de Tingréla.

Le Colonel Pierre André Campiche a rappelé que dans le cadre du mandat et de la mission de l'ONU CI, la Police des Nations unies est là pour aider les ivoiriens à sortir de la crise. Il a rassuré les populations de Boundiali sur la mission des UNPOL dans leur ville, à savoir appuyer et aider les populations dans le cadre du processus de paix, aider les assistants de sécurité formés par l'ONU CI dans l'exécution de leur travail au quotidien.

Le Préfet de Boundiali, Kouamé Adrien Gbaméné, a rendu hommage aux



Coupure du ruban symbolique par le commissaire de l'UNPOL © UN / ONUCI

Casques bleus de l'ONU CI pour ses actions en faveur de la paix.

Estimant que l'Accord politique de Ouagadougou (APO) était un gage d'avenir meilleur pour les ivoiriens, il a indiqué que la présence des UNPOL à Boundiali permettra de rassurer des ivoiriens qui hésitent encore, à revenir chez eux. La cérémonie s'est déroulée en présence des populations de

Boundiali, des personnalités des Forces armées des Forces Nouvelles (FAFN), des autorités administratives et politiques ainsi que des chefs religieux et coutumiers de la ville. Le chef d'état major des UNPOL, Hessou Adolphe et le commandant du secteur Est de l'UNPOL, Wiss Euphémia ont également pris part à la cérémonie.

Par Kebe Yacouba

L'ONUCI SENSIBILISE 36 ONG ET ASSOCIATIONS D'ATTÉCOUBÉ AUX DROITS DE L'HOMME EN PÉRIODE ÉLECTORALE



Jacqueline Coffi-Mensah, de la Division des Droits de l'Homme exposant sur les Droits de l'Homme et élections © UN / ONUCI

La Division des droits de l'homme de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), a instruit, le 13 juin 2008, dans la cour de la mairie d'Attécoubé, 500 participants issus de trente six ONG et associations de diverses couches socio-professionnelles, sur le rôle de la jeunesse dans la promotion des droits de l'homme en période électorale.

Au cours d'une conférence publique organisée en partenariat avec l'ONG l'Union des Jeunes Démocrates (UJD), l'officier des droits de l'homme de l'ONUCI, Jacqueline Coffi-Mensah, a exposé sur le thème : « Droits de l'Homme et élections ». Définissant les droits de l'homme d'une part et les objectifs des élections d'autre part, Madame Mensah, a rappelé les

principes et normes internationaux régissant les élections notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 21) et le pacte international relatif aux droits civils et politique (article 25).

La conférencière a expliqué la nécessité de la conformité des élections en Côte d'Ivoire avec les standards internationaux afin qu'elles soient jugées justes, crédibles et transparentes.

Citant les différents éléments fondamentaux intervenant dans le processus électoral à savoir entre autres l'administration des élections, le découpage des circonscriptions électorales, l'inscription des électeurs, le Vote, le dépouillement et communication des résultats, le financement des campagnes, l'accès

aux médias et réglementation des médias, Mme Mensah a indiqué que les dispositions assurant un accès équitable aux médias pour les candidats et les partis constituent un point important de la loi électorale. Elle a rappelé que les lois électorales doivent être respectées.

La troupe de théâtre Man Boya a traduit dans les actes le processus électoral. Elle a sensibilisé par l'humour, les participants sur les droits de l'homme, le vote et la non violence.

Auparavant, l'adjoint au maire, Dro Alphonse, situant l'importance de cette rencontre, a indiqué à ses administrés qu'« un homme qui ne connaît pas ses droits et devoirs est un danger pour la société ». Dans ce contexte, il a salué les actions de la mission qui visent essentiellement la sensibilisation des populations à la connaissance de leurs droits et exhorté les participants à s'imprégner des informations qu'ils recevront à l'issue de la conférence. « Je demande aux parents d'écouter attentivement afin d'apprendre tout ce qui a trait aux droits et devoirs pour les élections » a-t-il dit.

La Division de l'Assistance électorale et la cellule de certification de l'ONUCI ainsi que messieurs Hughes Albert et Lenissongui Coulibaly, respectivement recteur de l'université canadienne et Représentant du recteur de l'université de l'Atlantique, étaient présents aux côtés des représentants des ministres de la Solidarité et celui de la Réconciliation nationale.

A la fin de la cérémonie, dix sept personnalités ont été honorées par l'UJD pour leur contribution à l'application des droits de l'homme. Ainsi, le Directeur de la division des droits de l'homme de l'ONUCI, M Simon Munzu a reçu un diplôme de l'UJD.

Par Juliette Mandan Amantchi